

CONCOURS RENTREE JANVIER 2024

CALENDRIER COMMUN AUX IFAS DES HAUTS DE FRANCE (Nord Pas-de-Calais Picardie) EFFECTUANT UNE RENTREE EN JANVIER 2024
CALENDRIER SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ suite aux modalités d'aménagement de l'A.R.S

Lieu d' affichage* Calendrier d' admission à conserver !

Clôture des inscriptions

DISPONIBILITE DES DOSSIERS 14 JUIN 2023

LUNDI 25 SEPTEMBRE – Minuit

RETOUR DU DOSSIER DANS LES MEILLEURS DELAIS,
ET AVANT LE 25 SEPTEMBRE minuit
CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI, SI ENVOI POSTAL

Les dossiers peuvent être envoyés par courrier à l'IFAS ou déposés au secrétariat, un accusé de réception du dossier d'inscription sera envoyé par mail au candidat dès l'enregistrement du dossier.

Sélection des candidats

Du 02 au 30 OCTOBRE 2023

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection (binôme d'évaluateurs) sur la base d'un dossier et d'un entretien individuel d'une durée de 20 mn, destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.
(Arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, complété par les arrêtés du 30 décembre 2020 et du 5 février 2021 et du 9 juin 2023).

RÉSULTATS

MARDI 14 NOVEMBRE 2023

AFFICHAGE A 10 HEURES

Les résultats sont aussi publiés sur le site de l'IFAS, avec votre accord (voir page 3 du dossier). Les candidats doivent se présenter au secrétariat ou s'informer des résultats par le biais du site.

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

CLÔTURE de confirmation d'inscription

JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 – Minuit
CONFIRMATION ECRITE par mail scaty@ahnac.com
Ou CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

Rentrée⁽¹⁾ : 02 JANVIER 2024

Sortie⁽¹⁾ : 29 NOVEMBRE 2024

Horaires des cours : 8H30 –12H30 / 13H15 – 16H30

⁽¹⁾ Dates données à titre indicatif et susceptibles de varier en fonction de l'activité

INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT

IFAS

9 Place de la 4^e République - 62590 OIGNIES
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

<http://centre-formations.ahnac.com>